

L'intégration des migrants et des réfugiés en Europe : défis structurels, nouvelles crises et perspectives à la lumière de la doctrine sociale de l'Église

Conference "Peacebuilding in Europe: what role for catholic social thought and universal values?" – Luxembourg, 23 January 2026

Don Claudio Visconti

L'intégration des migrants et des réfugiés constitue l'une des questions les plus importantes et les plus complexes pour l'Europe contemporaine. Dans un contexte marqué par des transformations démographiques, des crises géopolitiques et des inégalités mondiales croissantes, les mouvements migratoires ne peuvent plus être interprétés comme des phénomènes d'urgence ou temporaires, mais comme des éléments structurels des sociétés européennes. Le véritable enjeu ne concerne pas seulement la gestion des flux, mais la capacité des sociétés européennes de construire des modèles de coexistence inclusifs, durables et cohérents avec ses valeurs fondatrices.

L'un des principaux problèmes réside dans la fragmentation des politiques d'accueil et d'intégration. Bien que l'Union européenne dispose d'un cadre normatif commun pour les questions d'asile et migration (avec aussi des faiblesses), le domaine de l'intégration ne dispose pas d'un cadre commun, qui reste en grande partie confiée aux États membres, avec des résultats profondément hétérogènes. Il en résulte des systèmes d'intégration à plusieurs vitesses, qui produisent des inégalités territoriales et des parcours d'inclusion souvent incertains ou incomplets. Dans de nombreux cas, l'absence d'une vision politique à long terme transforme l'accueil initial en une situation de précarité prolongée, favorisant la marginalisation sociale et des conflits latents.

Le conflit en Ukraine a mis davantage en évidence ces contradictions. L'activation de la protection temporaire pour plus de 4 millions de réfugiés ukrainiens a montré la capacité de l'Europe à réagir rapidement et de manière coordonnée face à une crise humanitaire de grande ampleur. Au même temps, cette réponse a soulevé des interrogations quant à la disparité de traitement par rapport à d'autres réfugiés provenant de régions telles que le Moyen-Orient ou l'Afrique. Cette différenciation risque d'affaiblir la crédibilité des principes d'universalité des droits et de solidarité sur lesquels l'Union européenne affirme se fonder.

Sur le plan socio-économique, l'intégration se heurte à des obstacles persistants. L'accès au marché du travail est souvent limité par des barrières linguistiques, par la non-reconnaissance des qualifications professionnelles et par des phénomènes de discrimination. Même lorsque l'insertion professionnelle a lieu, elle tend à se concentrer dans les segments les plus fragiles et les moins protégés de l'économie, générant une condition de précarité structurelle. Des difficultés similaires apparaissent dans l'accès au logement, à l'éducation et aux services sociaux, avec le risque d'une ségrégation qui compromet la cohésion sociale globale.

À ces difficultés s'ajoute une dimension culturelle et symbolique tout aussi importante. Le débat public européen est souvent polarisé et traversé par des discours qui présentent l'immigration comme une menace pour l'identité, la sécurité ou le bien-être économique. Dans ce climat, l'intégration est parfois réduite à un processus d'adaptation unilatérale, exigeant des migrants qu'ils se conforment sans reconnaître le caractère réciproque et dynamique de la coexistence qui demande des efforts des deux côtes : des réfugiés aussi bien que des sociétés d'accueil. Il en résulte des fermetures, des méfiances et une fragilisation croissante du lien social.

Dans ce contexte, la doctrine sociale de l'Église offre une perspective éthique et anthropologique d'une grande pertinence. Le principe de la dignité de la personne humaine rappelle la centralité de

chaque individu, indépendamment de son origine ou de son statut juridique. Les migrants et les réfugiés ne peuvent être considérés comme de simples objets de politiques publiques, mais comme des sujets porteurs de droits et de responsabilités. Le principe de solidarité appelle à un partage réel des charges et des opportunités de l'intégration, tandis que celui de subsidiarité valorise le rôle des communautés locales, des associations et du bénévolat, souvent acteurs clés d'expériences concrètes d'inclusion.

Toutefois, à côté des difficultés, des opportunités significatives apparaissent. Dans une Europe marquée par le vieillissement de la population et la contraction de la main-d'œuvre, les migrants et les réfugiés représentent une ressource potentielle pour la durabilité économique et des systèmes de protection sociale, et il est nécessaire d'ouvrir plus de canaux légaux pour leur arrivée en Europe dans la légalité et la sécurité. Si cela est accompagné par des politiques efficaces d'éducation, de formation et de participation civique, les migrants peuvent contribuer à l'innovation, à la vitalité des territoires et au renforcement du tissu social.

L'expérience des réfugiés ukrainiens démontre que l'intégration peut fonctionner lorsqu'elle est soutenue par une volonté politique, un consensus social et des investissements adéquats. Cette leçon peut et doit être étendue à toutes les formes de migration forcée, en dépassant les approches sélectives et purement d'urgence. Dans cette perspective, le défi pour l'Europe consiste à transformer l'intégration d'un problème à gérer en un projet partagé d'avenir.

Un élément décisif pour le succès des processus d'intégration concerne le rôle des politiques éducatives et culturelles. L'école représente un espace privilégié de rencontre entre les différences et de construction de l'appartenance et des valeurs, non seulement pour les secondes générations, mais pour l'ensemble de la communauté. Investir dans une éducation interculturelle signifie prévenir les conflits, lutter contre la radicalisation et promouvoir une citoyenneté active fondée sur le respect mutuel. De même, les politiques culturelles et urbaines peuvent favoriser la création d'espaces de sociabilité partagée, réduisant le risque de ghettoïsation et d'isolement.

Un autre domaine stratégique est celui de la participation civique et politique. L'intégration ne peut être considérée comme achevée si les migrants et les réfugiés restent exclus des processus décisionnels qui concernent leur vie quotidienne. Des formes de consultation, de représentation locale et des parcours progressifs d'accès à la citoyenneté contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et la responsabilité partagée. Dans cette perspective, l'intégration devient un processus bidirectionnel, qui interpelle autant les nouveaux arrivants que les sociétés d'accueil.

À la lumière de la doctrine sociale de l'Église, ces dimensions acquièrent une signification supplémentaire. La référence au bien commun rappelle que l'inclusion n'est pas un intérêt particulier, mais une condition de la stabilité et de la justice sociale de l'ensemble de la communauté. En outre, l'appel à la fraternité, central dans le magistère récent, invite à dépasser une vision purement fonctionnelle de l'intégration, en reconnaissant dans la relation à l'autre une occasion de croissance humaine et civique.

En conclusion, l'intégration des migrants et des réfugiés interpelle l'Europe non seulement sur le plan technique ou politique, mais sur celui, plus profond, de son identité. Les crises récentes, à commencer par le conflit en Ukraine, ont montré à la fois les fragilités et les potentialités du projet européen. À la lumière de ces enjeux, l'intégration apparaît comme une responsabilité morale et un choix de civilisation, orientés vers le bien commun et la construction de sociétés plus justes et inclusives. Ce n'est qu'en reconnaissant dans l'autre une personne et non une menace que l'Europe pourra transformer l'un de ses défis les plus complexes en une opportunité de renouveau humain, social et politique.